79, rue Perier 92120 Montrouge www.fneo.fr

# **REMBOURSEMENTS**

### MODALITES FINANCIERES DE REMBOURSEMENT

#### **Généralités**

Point 1 : Les administrateurs de la FNEO s'engagent à envoyer leur fiche de remboursement dans <u>le mois</u> suivant un événement sinon aucun remboursement.

Point 2 : Pour chaque Conseil d'Administration ou événements de formation de la FNEO :

- Remboursement des trajets pour tous les moyens de transport sur la base : lieu du centre de formation de l'étudiant – lieu du CA/WEF

Possibilité de faire une capture d'écran du prix d'un trajet : lieu du centre de formation de l'étudiant – lieu du CA/WEF ou inversement pour justifier la potentielle différence avec le trajet effectué.

Ex : Je fais mes études à Poitiers mais je suis de Strasbourg et je dois aller faire mon stage à Strasbourg après le CA. Pour un CA à Paris, je demande un remboursement de mon trajet Poitiers Paris – Paris Strasbourg, la FNEO remboursera sur la base d'un trajet Poitiers-Paris, si le trajet Paris-Strasbourg est plus cher, l'étudiant prend en charge le surplus (ou l'association à voir) car dans tous les cas l'étudiant aurait dû rentrer. Si pour aller en stage c'est moins cher que pour rentrer au CF, la FNEO rembourse la totalité du billet pour le stage mais pas plus car le but n'est pas de faire des bénéfices!

**CONTACTS** 

Marine DE JESUS
Trésorière
tresorerie.fneo@gmail.com
06.79.55.01.11



79, rue Perier 92120 Montrouge www.fneo.fr

# **REMBOURSEMENTS**

#### Les Conseils d'Administration (CA):

Pour chaque Conseil d'Administration de la FNEO, la FNEO remboursera selon les modalités suivantes :

- Remboursement complet d'un aller-retour en **bus**, **avion**, **train** sur la base de la carte jeune, d'un administrateur par association à condition que la réservation du voyage ait été effectuée **au moins un mois** à l'avance.

Si le trajet a été réservé 2 semaines avant le voyage, 20 € seront déduits du trajet total.

Si la réservation a été faite moins de 2 semaines avant le voyage, aucun remboursement ne sera fait.

- Remboursement de 50% des frais (essence + péage) si une ou deux personnes viennent dans la même voiture à un CA.

Possibilité de faire une capture d'écran du prix d'un billet plus de 2 semaines avant un CA pour justifier que le prix du billet n'a pas changé s'il est pris moins de 2 semaines avant le CA.

#### Les événements de formation FNEO :

• Les Week-end de formation (WEF):

Pour chaque Week-end de formation de la FNEO, la FNEO remboursera selon les modalités suivantes :

- Remboursement d'un seul billet de **train** aller-retour sur la base de la carte jeune ou d'**avion** aller-retour par association moins 20€ sur chaque trajet.

Attention aussi si l'avion coûte plus cher que le train, la FNEO remboursera sur la base de ce qui revient le moins cher.

- Remboursement d'une **voiture** aller-retour (essence + péage) moins 20€ sur le total si la voiture est remplie.
- Si la voiture n'est pas complète, 50% de ses frais sont remboursés.
  - Remboursement de 3 trajets aller-retour maximum en **bus** moins 20€ par trajet remboursé, sur la base d'un trajet en voiture avec 3 personnes minimum.

**CONTACTS** 

Marine DE JESUS
Trésorière
tresorerie.fneo@gmail.com
06.79.55.01.11



79, rue Perier 92120 Montrouge www.fneo.fr

# **REMBOURSEMENTS**

Ex : Montpellier - Nice = 25€/personne soit 50€ A/R en BUS comme c'est un WEFF - 20€/ PERSONNE Montpellier - Nice = 110€ A/R en VOITURE comme c'est un WEFF - 20€ donc 90€ remboursés

Donc si le CF de Montpellier décide de venir en bus, la FNEO remboursera :

(50-20) x 3 = 90€ donc comme pour une voiture ;)

Le Week-end de Rentrée (WER) :

Pour le Week-end de rentrée de la FNEO, la FNEO remboursera selon les modalités suivantes:

- Remboursement de 3 billets de **train** aller-retour sur la base de la carte jeune ou d'**avion** aller-retour par association moins 20€ sur chaque trajet.

Attention aussi si l'avion coûte plus cher que le train, la FNEO remboursera sur la base de ce qui revient le moins cher.

- Remboursement d'une **voiture** aller-retour (essence + péage) moins 20€ sur le total si la voiture est remplie.
- Si la voiture n'est pas complète, 50% de se<mark>s fr</mark>ais son<mark>t r</mark>emboursés.
- Remboursement de 3 trajets aller-retour maximum en **bus** moins 20€ par trajet remboursé, sur la base d'un trajet en voiture avec 3 personnes minimum.

Le Congrès national (Week-end inter-ortho), le WEIO :

La FNEO ne rembourse <u>aucun trajet</u> pour cet événement.

CONTACTS

Marine DE JESUS
Trésorière
tresorerie.fneo@gmail.com
06.79.55.01.11



### Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie c/o FAGE 79, rue Perier

92120 Montrouge www.fneo.fr

**REMBOURSEMENTS** 

Attention: Il faut toujours penser à **TOUS** les justificatifs, que ce soit pour le train, l'avion, la voiture, les tickets de métro!

Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif

**Pour rappel :** Un ticket de métro n'est pas un justificatif, un reçu de carte bancaire non plus (sauf pour les <u>péages</u> et <u>les tickets d'essence</u>). Il faut un papier où la TVA apparaît pour pouvoir effectuer un remboursement, le mieux restant la facture!

Tous les justificatifs de remboursement doivent être accompagnés d'une fiche de remboursement.

Le tout peut être remis en main propre lors d'un événement ou envoyé par courrier à :

Mile. DE JESUS Marine
32 Boulevard Testanière
13010 Marseille

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

CONTACTS

Marine DE JESUS
Trésorière
tresorerie.fneo@gmail.com
06.79.55.01.11



79, rue Perier 92120 Montrouge www.fneo.fr

# **REMBOURSEMENTS**

#### **FAQ**

# Les trajets de métro sont-ils remboursés? -Oui.

# Pour un WEF si l'on fait une voiture de 3 personnes, est-ce que la FNEO rembourse la totalité ou non du trajet?

-La FNEO prend en charge la totalité de la voiture -20€. C'est-à-dire comme pour les billets de train ou d'avion.

# Si mes billets de CA ou de WEF sont pris le jeudi au lieu du vendredi, la FNEO rembourse t-elle le trajet?
-Alors si le trajet est moins cher le jeudi, il n'y a pas de souci. Si le trajet est beaucoup plus cher le jeudi, la FNEO ne fera que participer au transport.

# Les trajets en co-voiturage sont-ils remboursés?

-Oui, à condition de garder les tickets, ou la confirmation internet, qui justifie votre voyage et le fait que vous avez bien payé.

# Pour les CA, si l'on vient en voiture est-ce que le stationnement est remboursé par la FNEO?

-Non. Les journées de stationnement sont souvent excessives. Nous vous incitons donc à prendre les transports en commun, pensons à notre planète!

#Si nous avons un justificatif de transport en commun qui date du CA précédent mais que nous nous sommes déjà fait rembourser les billets de train. Peut-on joindre ce justificatif au prochain remboursement de CA?
-Oui, si la date correspond bien à des événements FNEO et si vous notifiez bien cela dans votre fiche de remboursement.

#### CONTACTS



79, rue Perier 92120 Montrouge www.fneo.fr

# **REMBOURSEMENTS**

#La FNEO rembourse t-elle un trajet pour un WEF si

c'est un étudiant lambda qui vient et non pas un admin?

-Oui, je pars du principe que c'est un remboursement par association. Donc une personne, qu'elle soit admin ou non.

#Est-ce que la FNEO rembourse uniquement l'association ou elle peut rembourser la personne qui a pris les billets?

-Pour des facilités de gestion, la FNEO remboursera l'association.

#Est-ce que la FNEO peut rembourser la carte 12/25 d'un admin ?

- Non malheureusement la FNEO ne peut pas la rembourser, je vous invite à voir avec votre association locale pour essayer de trouver un arrangement.

Par ailleurs, je rappelle que la FNEO rembourse les trajets en train sur la base de la carte 12/25.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

CONTACTS

Marine DE JESUS
Trésorière
tresorerie.fneo@gmail.com
06.79.55.01.11

